



PROGRAMME DE GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES COMMUNAUX – OBJECTIF ZERO PHYTO

COMMUNE DE GRISY LES PLATRES

Compte rendu de diagnostic

Visite du 22 janvier 2015

1. Personnes rencontrées

Mr Christian SORET : Maire

Mr Claude DASSE : Adjoint

Mr Alain ROCHETTE : Conseiller

Mr XX : Agent d'entretien

2. Motivations de la commune pour s'engager dans la démarche

La commune compte un peu plus de 600 habitants.

- Commune déjà en « 0-phyto » ;
- En attente de conseils complémentaires sur la démarche déjà lancée ;
- Déjà lauréat à plusieurs reprises du concours des villes et villages fleuris ;
- Nouvelle dynamique de communication vers les habitants à imaginer (pour que eux aussi s'emparent de la problématique 0-phyto »; avec le support de la toute jeune association en cours de création « Je jardine Grisy »).

Elus et agents techniques montrent un réel enthousiasme à partager avec les habitants les problématiques de santé publique, de la biodiversité et des équilibres naturels.

La démarche « 0-phyto » doit aujourd'hui être communiquée vers la population, pour que chacun puisse également s'emparer individuellement de cette problématique.

3. Contexte territorial

Les espaces verts

La commune dispose de plusieurs espaces verts de loisirs (des pelouses principalement), dont certaines parties sont déjà transformées en « prairies fleuries », agrémentées d'arbres fruitiers, etc.

Le terrain de sports est synthétique. Un ancien terrain de foot est aujourd'hui utilisé une fois par an pour une fête du village, mais entretenu régulièrement.

Les surfaces minérales

Les trottoirs sont rarement asphaltés, une bonne partie sont enherbés, pour le reste, couverts de gravillons ou en terre « battue ».

Beaucoup de voies sont gravillonnées (terrain de loisirs, parking, cimetière)

Globalement les surfaces minérales sont en état satisfaisant.

4. Mode de gestion actuel des espaces extérieurs

2 entreprises interviennent actuellement sur la commune, pour un budget global de 15.000 euros :

- CERDP intervient sur les terrains de sports et espaces de loisirs (tontes, plantations et taille des arbustes)
- Le Chêne vert (basé à Epiais Rhus) intervient pour l'entretien des massifs et leur paillage.

Un agent d'entretien de la commune vient compléter le dispositif, notamment pour l'entretien des talus et voiries, cimetière et trottoirs enherbés.

Les tâches d'entretien

- La tonte des pelouses : 1 fois /10 jours de mars à novembre, à 3/4 cm de haut.
- Débroussaillage des talus: 1 à 2 fois par an. La communauté de commune entretient les voiries
- Tailles des haies et massifs : sous-traités ;
- Fleurissement annuel : utilisation de plantes vivaces, presque plus d'annuelles. Grâce à la première opération « je jardine mon village », une partie des pieds de murs sont entretenus et embellis par les habitants ;
- Entretien du cimetière : manuel (binette). C'est le plus chronophage.

Matériel

Plus de stock de phytosanitaires (à vérifier dans le local technique : pas d'accès lors de la première visite).

Tracteur + tonne à eau + épareuse

Débroussailleuse

Souffleuse

5. Analyse critique des pratiques d'entretien

L'entretien se veut être « fonctionnel » et répondre à des problématiques d'accessibilité, de praticabilité, de sécurité voire de propreté relative (les surfaces doivent demeurer dans un état satisfaisant).

En 2015, plus aucune molécule chimique n'est utilisée.

Le fleurissement a été largement plébiscité sur la commune, à travers notamment des opérations « je jardine mon village ». Les habitants participant ont d'ailleurs reçu en retour nichoirs et hôtels à insectes de la part de la commune.

Une prairie fleurie a pris place sur l'espace de loisirs, avec des panneaux explicatifs. Les massifs sont paillés (en sous-traitance). Pour autant, certains paillages semblent être peu « alimentés » et mériteraient un apport complémentaire (cf photo ci-dessous).



Pour autant, certains aménagements permettraient d'améliorer encore le temps d'intervention de l'agent communal, et un outillage complémentaire apparaît intéressant vu les nombreuses surfaces gravillonnées présentes sur la commune.

6. Respect de la réglementation phytosanitaire et conformité des équipements

La commune n'utilisant plus de phytosanitaires, la réglementation est respectée. Néanmoins, il sera important d'effectuer une visite du local technique lors de la prochaine visite sur la commune.

7. Degré d'infestation rencontré et vulnérabilité

Les surfaces minérales sont peu dégradées et de fait peu infestées.

Par contre, certains pieds de mur sont aujourd'hui largement colonisés, et les talus restent un sujet de préoccupation (infestations par des ronces notamment).

8. Potentialités/ Contraintes

Les motivations des élus ont déjà permis le passage en Zéro Phyto. Les regards portés par les habitants ne semblent pas être un frein à cette démarche.

A noter en septembre la tenue d'une manifestation artistique, le Grisy code, où paysages, rues et jardins de Grisy deviennent sources d'inspiration pour de nombreux artistes.

Une toute nouvelle association, « je jardine Grisy », est également une formidable opportunité de communication vers les habitants de la démarche 0-phyto et de sa généralisation dans les espaces privés.

Cependant, il faudra équiper les agents du matériel nécessaire à une lutte curative, notamment mécanique pour les surfaces gravillonnées.

Une gestion différenciée des espaces tondus est à imaginer sur l'ancien terrain de sports, les paillasses à réengraisser. Des couvre-sol pourraient enfin être mis en œuvre sur certains espaces pour ne plus y intervenir. Le tout sera accompagné d'une communication envers les habitants, déjà bien impliqués dans l'embellissement du village.

9. Evolutions possibles : mise en perspective

Actions envisageables rapidement

- Rajout de paillis sur certains massifs, comme déjà exposé ;
- Mise en place d'un entretien différencié des bords de route et pelouses ayant pour objectifs de dissocier les sites demandant un entretien soutenu pour des questions de sécurité et de praticabilité de ceux pouvant se contenter d'un entretien extensif et écologique favorable à la biodiversité. Cette approche se fera via une cartographie simplifiée des bords de routes et des niveaux d'entretien. Les objectifs et les niveaux d'entretien seront définis avec les élus et les agents techniques. La cartographie pourra être formalisée lors d'une session de formation ;



- Créer un parcours « pédagogique » sur l'ancien stade, et en faire un lieu de promenade à la découverte de la biodiversité spontanée. 2 fauches annuelles pourraient être alors réalisées : pour la tenue de la fête locale en juin et une seconde en octobre ;



- Initier un désherbage thermique à flamme sur les faibles infestations et un désherbage mécanique par micro-brosse rotative à adapter sur la débroussailleuse voire directement avec la débroussailleuse équipée d'une karter de projection contre les projections ;



- Initier un désherbage mécanique des surfaces gravillonnées et déstructurables par pic-bine et pousse-pousse, par brosse adaptée sur débroussailleuse pour les surfaces minérales ;



- Planter des couvre-sol sur quelques pieds de mur aujourd'hui compliqués à entretenir, voire sur quelques talus ou tombes aujourd'hui entretenues par la commune ;



- Commencer à communiquer sur les endroits « stratégiques »(cimetière...);
- Impliquer les habitants à travers l'association « je jardine grisly »;
- Profiter de la manifestation du 25 avril (marché aux fleurs) pour communiquer sur le 0-phyto ;
- Associer l'école à la réflexion et à la communication (relancer le jardin aujourd'hui à l'abandon ?).

